



REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES DU TITRE PROFESSIONNEL

Constructeur bois

Niveau V

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	1/48

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	2/48

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du Titre Professionnel	5
Contexte de l'examen du Titre Professionnel	5
Tableau des activités	7
Vue synoptique de l'emploi-type	8
Fiche emploi type	9
Fiche activité type	13
Fiche compétence professionnelle	21
Fiche des compétences transversales de l'emploi type	41
Glossaire technique	42
Glossaire du REAC	45

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	3/48

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	4/48

Introduction

Présentation de l'évolution du Titre Professionnel

La révision de 2016 du Titre Professionnel « Monteur en construction bois », dont l'arrêté est publié au Journal Officiel du 27 avril 2011, modifie les contours et contenus des activités.

Une nouvelle activité de fabrication de sous-ensembles structuraux bois est ajoutée.

L'activité unique de levage de la structure bois est recentrée sur le montage de celle-ci.

L'activité unique de pose de couverture à deux versants est réduite aux éléments de type tuiles. Elle est toutefois étendue aux combles avec accidents de toiture.

Les deux activités de pose de menuiseries, de bardages, d'isolations, d'habillages et des partitions intérieurs sont dessaisies de la pose des menuiseries, de la plaquisterie et de l'intégration des réseaux.

Elles sont regroupées pour former une activité unique qui se concentre sur :

- les travaux de revêtements extérieurs en bois,
- et les travaux liés à la performance énergétique des parois opaques.

En outre, le contenu de cette activité prend en compte l'ajout de nouveaux savoir-faire comme la pose des procédés d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) en filière sèche.

L'intitulé du Titre Professionnel devient « Constructeur bois ».

Contexte de l'examen du Titre Professionnel

Les enquêtes qualitatives ont été menées auprès de 34 entreprises représentatives spécialisées dans les travaux de la charpente et de la construction bois.

La veille sectorielle s'est fondée sur l'exploitation d'enquêtes et rapports les plus récents issus d'institutions et organismes en lien avec la filière, en particulier :

- la feuille de route du plan « Industrie du Bois » de la « Nouvelle France Industrielle » de juin 2014,
- le rapport de la Cour des comptes « Les soutiens à la filière forêt-bois » de novembre 2014,
- le contrat de filière du Comité Stratégique de Filière Bois (CSF Bois) de décembre 2014,
- le rapport d'activité de l'observatoire national économique de la construction bois de FBF d'octobre 2015.

Activités réelles et codes NAF des entreprises de la construction bois.

Les entreprises présentes sur le marché de la construction bois sont répertoriées dans des codes NAF diversifiés. En 2012, sur un panel de 2197 entreprises :

- 42% sont répertoriées dans le code NAF 4391A « Travaux de charpente »
- 24% sont répertoriées dans le code NAF 4332A « Travaux de menuiserie »
- 10% sont répertoriées dans le code NAF 4120A « Construction de maisons individuelles »
- 8% sont répertoriées dans le code NAF 1623Z « Fabrication de charpente et menuiserie »

En raison de cet horizon pluriculturel, une partie des enquêtes fût menée sur le sens des mots que les interlocuteurs utilisent. Justifiée de surcroît par la rapidité des évolutions vécues par le secteur, cette attention accordée aux champs sémantiques est essentielle pour les professionnels.

Répartition des emplois par champ de compétence.

Les entreprises présentes sur le marché de la construction bois font évoluer leurs organisations vers une plus grande préfabrication en atelier et une diminution des temps d'intervention sur chantier.

Pour les entreprises qui se professionnalisent et qui se spécialisent dans la construction bois, ces orientations induisent une répartition des emplois différente de l'organisation traditionnelle artisanale.

En 2012, sur un panel de 2197 entreprises :

- 68% des entreprises disposent d'un bureau d'études intégré ou utilisent des logiciels de CAO/FAO spécifiques à la construction bois.
- 17% des emplois sont dédiés au champ de compétence « Conception technique », contre 15% en 2011.
- 37% des emplois sont dédiés au champ de compétence « Fabrication », contre 35% en 2011.
- 46% des emplois sont dédiés au champ de compétence « Mise en œuvre », contre 50% en 2011.

L'évolution des chiffres entre 2011 et 2012 illustre ces tendances de fond.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	5/48

Définition des activités types et répartition des emplois par spécialité.

Historiquement, les entreprises du secteur étaient spécialistes des ouvrages de la charpenterie souvent réduite à la structure porteuse des toitures et couvertures. Sous l'impulsion des nouveaux besoins du marché, ces entreprises ont dû élargir leur champ d'action pour devenir des entreprises spécialistes de la structure bois.

Cette évolution sémantique permet d'intégrer l'ensemble des systèmes constructifs que les entreprises du secteur traitent. En effet, à la question « Quels sont les systèmes constructifs traités régulièrement par votre entreprise ? », 100% des entreprises interrogées répondent « La charpente traditionnelle » et « Le mur ossature bois panneauté », 91% répondent « Le plancher traditionnel », 79% répondent « La charpente industrielle », 50% répondent « Le poteau-poutre en lamellé-collé », 29% répondent « Le mur ossature bois à colombage » et 9% répondent « Les panneaux massifs contrecollés ».

Ces résultats sont cohérents avec les observations précédentes sur la répartition des emplois par champ de compétence.

Une autre conséquence sur les emplois est que le charpentier bois traditionnel n'est plus le seul emploi type qui exerce dans les activités de fabrication et de mise en œuvre des ouvrages structuraux.

L'emploi type du monteur construction bois répondait à ce constat déjà émergent en 2010.

A la question « Quelle proportion de votre activité de fabrication est réalisée à partir de plans de fabrication et de produits industrialisés ? », 82% des entreprises interrogées répondent « la quasi-totalité ».

A la question « Comment définissez-vous le mode de production de votre entreprise ? Par unités, par lots, semi-industriel, industriel ? », 74% des entreprises interrogées répondent « Par lots ».

L'observation des situations de travail montre que les compétences en fabrication de structure se concentrent sur des opérations de débit et d'assemblage de sous-ensembles préfabriqués en atelier.

En raison de cette nouvelle organisation du travail orientée méthode, l'ensemble des ouvriers professionnels qualifiés du bois assure l'activité type « Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots ».

Pour 91% des entreprises interrogées, les compétences en lien avec les savoir-faire traditionnels de la charpenterie bois, comme le trait de charpente et le façonnage manuel traditionnel, restent réservées à l'emploi de charpentier bois.

En ce qui concerne les activités de mise en œuvre sur chantier, les emplois sont essentiellement impactés par la nature des ouvrages que les entreprises du secteur prennent en charge.

A la question « Quels sont les lots d'ouvrage pris en charge régulièrement par votre entreprise ? » :

- Pour 100% des entreprises, les lots « Structure bois » et « Bardages et panneaux rapportés en façade ».
- Pour 91% des entreprises, le lot « Isolation thermique intégrée et extérieure ».
- Pour 79% des entreprises, le lot « Couverture ».
- Pour 74% des entreprises, le lot « Etanchéité à l'air ».
- Pour 59% des entreprises, le lot « Etanchéités en toiture », sachant que 91% de ces entreprises préfèrent sous-traiter cette activité.
- Pour 38% des entreprises, le lot « Menuiseries extérieures ».

Ces résultats et les observations tirées de la veille sectorielle (allotissements des marchés, programmes de développement du CODIFAB et des institutions de la filière) sont cohérents.

Les entreprises de la construction bois sont devenues des spécialistes de l'enveloppe extérieure dont les enjeux de la performance énergétique et de la rénovation énergétique sont porteurs.

Sachant que les entreprises qui constituent le noyau dur sont de taille inférieure à 10 salariés et encore peu industrialisées (94% des entreprises sondées), l'emploi type attendu est :

- un ouvrier suffisamment polyvalent pour intervenir sur les divers lots d'ouvrage à réaliser,
- et un ouvrier suffisamment spécialisé sur la construction bois pour garantir un savoir-faire adapté aux techniques utilisées par ces entreprises.

L'ensemble de ces éléments a concouru à la définition des activités-type suivantes :

- « Monter une structure bois » pour traiter la mise en œuvre de la structure bois.
 - « Poser les fenêtres de toit et une couverture en tuiles avec accessoires et abergements industrialisés » pour traiter la mise en œuvre de la couverture.
 - « Réaliser le revêtement extérieur bois et mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois » pour traiter la mise en œuvre des autres lots d'ouvrage de l'enveloppe extérieure.
- Il est loisible de noter que les interfaces avec les menuiseries extérieures sont portées dans cette activité par les compétences de fabrication et pose des précadres et encadrements bois.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	6/48

Intitulé du titre professionnel de l'emploi type.

Cette révision fait apparaître de nouvelles compétences de fabrication, d'une part pour la structure, et d'autre part pour les habillages bois et les pièces de finition d'un revêtement extérieur bois.

L'intitulé précédent « Monteur en construction bois » ne semblait plus concorder avec l'emploi.

Les intitulés conventionnels disponibles à ce jour ne proposent pas encore d'intitulé reconnu collectivement.

Le nouvel intitulé « Constructeur bois » fût proposé et retenu.

Tableau des activités

Ancien TP Monteur en construction bois	Nouveau TP Constructeur bois
Lever et poser des ouvrages de structure bois.	Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots
Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments	Monter une structure bois
Installer des menuiseries extérieures et des bardages	Poser les fenêtres de toit et une couverture en tuiles avec accessoires et abergements industrialisés
Réaliser l'isolation, l'habillage et les partitions intérieurs.	Réaliser le revêtement extérieur bois et mettre en oeuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots	1	Débiter des lots de pièces d'une structure bois à partir de fiches de débit et de produits semi-finis
		2	Assembler des sous-ensembles structuraux bois à partir de plans de fabrication et de produits finis
2	Monter une structure bois	3	Positionner, stabiliser et régler un sous-ensemble structurel bois
		4	Joindre et ancrer les sous-ensembles structuraux bois
3	Poser les fenêtres de toit et une couverture en tuiles avec accessoires et abergements industrialisés	5	Poser une couverture en tuiles avec ses accessoires industrialisés et sans abergements
		6	Poser les fenêtres de toit et les zones de couverture en tuiles avec abergements industrialisés
4	Réaliser le revêtement extérieur bois et mettre en oeuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois	7	Poser l'ossature bois rapportée support d'un revêtement extérieur bois
		8	Fabriquer les habillages bois et les pièces de finition pour un revêtement extérieur bois
		9	Poser le revêtement extérieur en lames ou panneaux bois d'une façade
		10	Mettre en oeuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	8/48

FICHE EMPLOI TYPE

Constructeur bois

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice (rubrique RNCP)

Le Constructeur bois tient son emploi essentiellement dans les TPE et PME du bâtiment spécialisées dans la charpente et la construction en bois. Les destinations des constructions visées sont l'habitat individuel ou collectif, le tertiaire et les établissements recevant du public. Les natures de travaux visées sont les travaux neufs, les travaux de rénovation énergétique et les créations de surfaces par extension ou surélévation.

Le Constructeur bois réalise les travaux de montage ou de pose sur plusieurs lots de la construction bois :

- la structure porteuse en bois,
- la couverture en tuiles avec fenêtres de toit,
- le revêtement bois de façade,
- les ouvrages relatifs à la performance énergétique : isolations thermiques intégrées ou par l'extérieur, étanchéité à l'air.

Hors travaux de pose, il fabrique des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle : production par lots ou petite série, fiches de taille, matières premières semi-finies. Il fabrique aussi les habillages bois et les pièces de finition du revêtement extérieur bois.

Dans toutes ses activités, le Constructeur bois applique les règles de sécurité individuelle et collective, les prescriptions et règles de mise en œuvre, et assure la maintenance de niveau 1 de ses outils de travail.

Le Constructeur bois intervient selon les consignes et sous le contrôle d'une personne en responsabilité hiérarchique. De la réception des consignes au compte rendu des tâches exécutées, le Constructeur bois réalise ses activités en autonomie. Il est amené à communiquer avec des acteurs tiers à l'entreprise comme les ouvriers d'autres corps d'état, des fournisseurs, des représentants du client ou des agents de contrôle. Il est amené à travailler seul ou en équipe selon les activités.

Le Constructeur bois utilise de l'outillage manuel, des machines portatives, des machines semi-stationnaires. Il exerce dans les ateliers de l'entreprise et sur chantier exposé aux intempéries. Exercer sur chantier implique des déplacements sur plusieurs jours dans un rayon d'action à l'échelle d'une région.

Les risques pour la santé du tenant de l'emploi sont liés :

- à l'atmosphère : bruits des machines, produit de traitement, poussières de bois, fibres d'isolant,
- à l'usage de machines rotatives et outils de coupe,
- à la manutention de charges supérieures à 55 kg
- et au travail en hauteur.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre (rubrique RNCP)

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Les entreprises de charpente ou construction bois.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Aide charpentier / charpentière
- Charpentier / Charpentière
- Charpentier / Charpentière bois en construction navale
- Charpentier / Charpentière de marine
- Charpentier / Charpentière de restauration
- Charpentier naval / Charpentière navale sur ossature bois
- Traceur / Traceuse de charpentes en bois
- Aide charpentier poseur / Aide charpentière poseuse
- Constructeur bois poseur / Charpentière bois poseuse
- Charpentier poseur / Charpentière poseuse
- Chef d'équipe en pose de charpentes bois

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	9/48

- Monteur / Monteuse de chalets en bois
- Monteur / Monteuse de maisons à ossature bois
- Monteur / Monteuse de structures bois
- Monteur / Monteuse en structures bois et composites
- Poseur / Poseuse de charpentes bois
- Poseur / Poseuse de charpentes en matériaux bois composites
- Poseur / Poseuse de charpentes industrielles
- Poseur / Poseuse de charpentes traditionnelles
- Poseur / Poseuse de fermettes

Réglementation d'activités (le cas échéant) (rubrique RNCP)

Sélection d'articles du code du travail relatifs aux équipements de travail et moyens de protection / échafaudages :

- Article R4323-69 - Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.
- Article R4323-71 - Une protection appropriée contre le risque de chute de hauteur et le risque de chute d'objet est assurée avant l'accès à tout niveau d'un échafaudage lors de son montage, de son démontage ou de sa transformation.

Liens avec d'autres certifications (le cas échéant) (rubrique RNCP)

Les Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) correspondant aux activités types suivantes sont communs avec le titre professionnel « Charpentier bois » :

- CCP : Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots
- CCP : Monter une structure bois

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	10/48

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots
Débiter des lots de pièces d'une structure bois à partir de fiches de débit et de produits semi-finis
Assembler des sous-ensembles structuraux bois à partir de plans de fabrication et de produits finis

2. Monter une structure bois

Positionner, stabiliser et régler un sous-ensemble structurel bois

Joindre et ancrer les sous-ensembles structuraux bois

3. Poser les fenêtres de toit et une couverture en tuiles avec accessoires et abergements industrialisés

Poser une couverture en tuiles avec ses accessoires industrialisés et sans abergements

Poser les fenêtres de toit et les zones de couverture en tuiles avec abergements industrialisés

4. Réaliser le revêtement extérieur bois et mettre en oeuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois

Poser l'ossature bois rapportée support d'un revêtement extérieur bois

Fabriquer les habillages bois et les pièces de finition pour un revêtement extérieur bois

Poser le revêtement extérieur en lames ou panneaux bois d'une façade

Mettre en oeuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois

Compétences transversales de l'emploi (le cas échéant)

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Niveau et/ou domaine d'activité (rubrique RNCP)

Niveau V (Nomenclature de 1969)

Convention(s) : Convention collective des ouvriers du bâtiment / Niveau II - Ouvrier professionnel

Code(s) NSF :

232s - Exécution des ouvrages : maçonnerie, couverture, autres travaux du gros œuvre

Fiche(s) Rome de rattachement (rubrique RNCP)

F1501 Montage de structures et de charpentes bois

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	11/48

FICHE ACTIVITÉ TYPE
N° 1

Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le tenant de l'emploi fabrique dans un mode de production par lots ou en petite série des sous-ensembles structuraux bois. Ces sous-ensembles structuraux sont :

- des pièces finies débitées en lots homogènes conditionnées en palanqués,
- et des sous-ensembles de pièces assemblées sous la forme de fermes, de pans ou d'ossatures bois à voile travaillant.

Il commence par organiser l'espace de travail et les flux de matières à partir d'un stock de produits semi-finis.

Puis il réalise les opérations de débit des pièces en bois ou dérivé du bois avec des machines portatives ou semi-stationnaires.

A partir du stock intermédiaire de pièces finies, d'accessoires et de quincaillerie :

- il approvisionne,
- il positionne,
- il règle,
- et il assemble les pièces constitutives du sous-ensemble structurel.

Il termine le processus par la préparation, le conditionnement et le stockage.

Il réalise la totalité de l'activité à partir d'un dossier de fabrication.

Le tenant de l'emploi pratique cette activité dans un atelier, seul ou en binôme.

Il exerce en autonomie et sous couvert d'un supérieur hiérarchique.

Il utilise des machines portatives et semi-stationnaires de charpente bois.

Les risques pour la santé du tenant de l'emploi sont liés :

- à l'atmosphère : bruits des machines, poussières de bois,
- à l'usage de machines rotatives et outils de coupe,
- et à la manutention de charges supérieures à 55 kg.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

néant

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	13/48

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Débiter des lots de pièces d'une structure bois à partir de fiches de débit et de produits semi-finis
Assembler des sous-ensembles structuraux bois à partir de plans de fabrication et de produits finis

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	14/48

FICHE ACTIVITÉ TYPE
N° 2

Monter une structure bois

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

A la phase de levage, le tenant de l'emploi monte les sous-ensembles structuraux sur chantier pour former la structure bois définitive.

Il répartit et positionne sur les ouvrages supports les sous-ensembles structuraux : pièces filantes, fermes, pans, caissons, murs à ossature bois.

Selon l'encombrement et la masse du sous-ensemble à monter, un conducteur d'engins de manutention de chantier le présente au tenant de l'emploi au voisinage de sa position définitive. Dans ce cas, le tenant de l'emploi communique avec le conducteur à l'aide des gestes conventionnels de guidage.

Il positionne et fixe les éléments de stabilisation permanents et provisoires.

Il règle les équerrages, les écartements, les planités, les aplombs et les niveaux des sous-ensembles montés.

Puis, il met en œuvre la totalité des fixations définitives, de la jonction des sous-ensembles à l'ancrage au gros œuvre.

Pour exercer cette activité, il dispose du dossier d'exécution de la structure

Le tenant de l'emploi pratique cette activité sur chantier en équipe.

Il exerce en autonomie et sous couvert d'un supérieur hiérarchique.

Il communique et alerte s'il constate un risque pour les personnes ou les ouvrages : instabilité, glissement, renversement, rupture, heurts.

Les risques pour la santé du tenant de l'emploi sont liés à la manutention de charges supérieures à 55 kg et au travail en hauteur.

La réglementation sur la prévention de ces risques exige la fourniture et l'emploi d'équipements de protection individuelle, de protection collective et de manutention mécaniques adaptés.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	15/48

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Positionner, stabiliser et régler un sous-ensemble structurel bois
Joindre et ancrer les sous-ensembles structuraux bois

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	16/48

FICHE ACTIVITÉ TYPE
N° 3

**Poser les fenêtres de toit et une couverture en tuiles avec accessoires et
abergements industrialisés**

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Sur une charpente bois, le tenant de l'emploi pose les fenêtres de toit et le support de couverture.

Il réalise le lignage et l'approvisionnement des tuiles sur le support.

Puis il pose les éléments de couverture en tuiles. Les tuiles posées sont de type : terre cuite ou béton, à emboîtement, à glissement ou plate.

Pour garantir l'étanchéité et la finition de la couverture, il réalise la pose à sec et sans soudure :

- des accessoires industrialisés en terre cuite ou béton,
- des abergements industrialisés en acier ou zinc compatibles avec la tuile posée.

Il pose et fixe l'ensemble des tuiles.

Il pratique cette activité en conformité aux prescriptions de pose et aux règles de mise en œuvre.

Le tenant de l'emploi pratique cette activité avec une attention permanente portée sur la performance d'étanchéité à l'eau de la couverture.

Le tenant de l'emploi pratique cette compétence sur chantier, en équipe et sous couvert d'un supérieur hiérarchique.

Les risques pour la santé du tenant de l'emploi sont liés au travail en hauteur.

La réglementation sur la prévention de ces risques exige la fourniture et l'emploi d'équipements de protection individuelle et de protection collective.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sélection d'articles du code du travail relatifs aux équipements de travail et moyens de protection / échafaudages :

- Article R4323-69 - Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.

- Article R4323-71 - Une protection appropriée contre le risque de chute de hauteur et le risque de chute d'objet est assurée avant l'accès à tout niveau d'un échafaudage lors de son montage, de son démontage ou de sa transformation.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	17/48

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Poser une couverture en tuiles avec ses accessoires industrialisés et sans abergements
Poser les fenêtres de toit et les zones de couverture en tuiles avec abergements industrialisés

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	18/48

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 4

Réaliser le revêtement extérieur bois et mettre en oeuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le tenant de l'emploi réalise l'ensemble des travaux de second oeuvre (hors couverture) de l'enveloppe extérieure opaque d'une construction bois : murs extérieurs, rampants de charpente bois, planchers de combles perdus et dalles bois.

A partir de plans de pose, le tenant de l'emploi pose le revêtement extérieur de type bardage en lames ou panneaux bois. Selon la nature de la structure porteuse, il pose aussi l'ossature bois rapportée qui sert de support au bardage.

A partir de plans de fabrication, il fabrique et pose :

- les habillages bois du revêtement comme les précadres et encadrements de menuiserie,
- les pièces de finition des points singuliers de la façade comme les profils d'angle et de rejet d'eau, les grilles anti-rongeurs.

Pour compléter les travaux sur l'enveloppe extérieure, le tenant de l'emploi met en oeuvre les systèmes de performances énergétiques des parois en filière sèche :

- les procédés d'isolation de type pose en couches de rouleaux ou panneaux, soufflage et insufflation d'isolation en vrac,
- les systèmes d'étanchéité à l'air par membrane.

Le tenant de l'emploi pratique cette activité dans un atelier ou à l'extérieur abrité pour la partie fabrication, et sur chantier pour la pose. Il pratique en équipe et sous couvert d'un supérieur hiérarchique.

Les risques pour la santé du tenant de l'emploi en fabrication sont liés :

- à l'atmosphère : bruits des machines, poussières de bois, produit de traitement,
- à l'usage de machines rotatives et outils de coupe.

Les risques en phase de pose sont liés :

- au travail en hauteur,
- et à l'exposition aux fibres et poussières irritantes ou toxiques comme la laine minérale.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sélection d'articles du code du travail relatifs aux équipements de travail et moyens de protection / échafaudages :

- Article R4323-69 - Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.
- Article R4323-71 - Une protection appropriée contre le risque de chute de hauteur et le risque de chute d'objet est assurée avant l'accès à tout niveau d'un échafaudage lors de son montage, de son démontage ou de sa transformation.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	19/48

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Poser l'ossature bois rapportée support d'un revêtement extérieur bois
Fabriquer les habillages bois et les pièces de finition pour un revêtement extérieur bois
Poser le revêtement extérieur en lames ou panneaux bois d'une façade
Mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	20/48

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Débiter des lots de pièces d'une structure bois à partir de fiches de débit et de produits semi-finis

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un stock de produits semi-finis en bois ou dérivé du bois, le tenant de l'emploi débite des lots de pièces d'une structure bois.

Les produits débités sont des produits industriels conformes aux normes européennes. Ces produits sont donc au minimum marqués, calibrés, secs et traités.

A titre d'exemple, ces produits sont de type : bois massif abouté, bois lamellé-collé, lamibois LVL, panneau OSB3, panneau contreplaqué P3, poutre en I.

Les produits transformés sont de format adapté au débit et de grandes dimensions, typiquement de 5 à 12 mètres pour les produits linéaires et de 2 à 3 mètres pour les panneaux.

Le tenant de l'activité réalise les opérations de débit :

- à partir des données extraites de fiches de débit,
- sur des tréteaux ou tables,
- et avec des machines portatives ou semi-stationnaires.

Il organise les moyens, l'espace de travail et les flux des pièces de manière à favoriser l'efficacité de la production : quantité produite, gestion des chutes, autocontrôle par échantillonnage, marquage, tri, conditionnement et stockage.

Cette compétence inclut le nettoyage du poste de travail et la maintenance de niveau 1 de l'outillage.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le tenant de l'emploi pratique cette compétence seul ou en binôme, dans un atelier ou à l'extérieur abrité, sous couvert d'un supérieur hiérarchique.

Les machines portatives ou semi-stationnaires utilisées sont de type scie circulaire, scie radiale et scie sauteuse, pour exécuter des opérations de découpe de long ou de contour.

Les risques pour la santé du tenant de l'emploi sont liés :

- à l'atmosphère : bruits des machines, poussières de bois,
- à l'usage de machines rotatives et outils de coupe,
- à la manutention de charges supérieures à 55 kg.

La réglementation sur la prévention de ces risques exige la fourniture et l'emploi d'équipements de protection individuelle, de protection collective et de manutention mécaniques adaptés.

Aussi, le tenant de l'emploi prend connaissance et applique les prescriptions du document unique, ou document unique d'évaluation des risques (DU ou DUER) de l'entreprise.

Critères de performance

Les dimensions et quantités des pièces débitées sont conformes aux fiches de débit

Les moyens mis en œuvre favorisent le rendement de la production

Le marquage, le conditionnement et le stockage des pièces produites favorisent leur identification, leur préservation et leur manutention

La maintenance de niveau 1 de l'outillage respecte les règles d'usage et les notices des fabricants

La production est réalisée dans les délais

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaître le rôle et le domaine d'intervention des acteurs internes à l'entreprise

Connaître le rôle et le domaine d'intervention des acteurs et organismes de la prévention des risques (IT, OPPBTP, CRAM, CARSAT, CHSCT par exemple)

Connaître les produits constitutifs d'une structure en bois ou dérivé du bois

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	21/48

Connaître la terminologie de la charpente bois traditionnelle et des autres systèmes constructifs structuraux bois

Connaître les conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin dans la construction bois

Connaître le concept de tolérance et d'autocontrôle en fabrication et en pose

Connaître les principes de la maintenance de niveau 1

Connaître la conduite à tenir en cas d'accident (incluant le programme SST)

Décoder et exploiter la documentation technique d'un produit

Décoder et exploiter un dossier d'exécution de fabrication

Calculer une cote complémentaire dans une chaîne de cotes

Décoder et exploiter la documentation technique d'un outillage

Utiliser les outillages de mesure et traçage du charpentier

Orienter, guider et maintenir les matériaux pour les opérations de débit et de façonnage

Régler et utiliser en sécurité les machines portatives et semi-stationnaires de façonnage du charpentier

Décoder et exploiter la documentation sur la prévention des risques (PPSPS, DUER par exemple)

Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé, et connaître les équipements et dispositifs de protection et prévention

Pratiquer en sécurité de la manutention manuelle et mécanique (incluant le programme PRAP)

Identifier, trier et évacuer les déchets produits en structure bois

Rendre compte à son supérieur hiérarchique

Organiser un poste de travail de manière rationnelle (espaces, matières, machines et outils)

Appliquer une procédure d'autocontrôle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	22/48

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Assembler des sous-ensembles structuraux bois à partir de plans de fabrication et de produits finis

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de plans de fabrication et de produits finis, le tenant de l'emploi assemble et prépare des sous-ensembles structuraux.

Ces sous-ensembles structuraux sont de type :

- fermes ou pans de bois constitués de pièces massives dans un même plan,
- ossatures bois à voile travaillant constitué d'un réseau de pièces massives couturées sur une ou deux faces par des panneaux minces - mur à ossature bois et caisson chevronné par exemple.

Pour commencer, le tenant de l'emploi approvisionne et positionne les pièces sur des tréteaux ou une table en respectant les plans. Ces pièces sont des produits finis de type bois, panneau, quincaillerie et membrane.

Il vérifie et règle le sous-ensemble structurel avant de verrouiller par les assemblages et les couturages à l'aide de machines portatives.

Ensuite, il effectue des opérations de façonnage limitées à des détourages de panneaux et des perçages.

Les sous-ensembles structuraux doivent être prêts pour le montage sur chantier.

A cette fin, il réalise la préparation du sous-ensemble : marquages, protection mécanique des parties fragiles et pré équipement en quincailleries et membranes.

Il termine le processus par le conditionnement et le stockage.

Cette compétence inclut le nettoyage du poste de travail et la maintenance de niveau 1 de l'outillage.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le tenant de l'emploi pratique cette compétence seul ou en binôme, dans un atelier ou à l'extérieur abrité, sous couvert d'un supérieur hiérarchique.

Les machines portatives utilisées sont de type scie circulaire, défonceuse, scie sauteuse, perceuse, cloueur et visseuse.

Les risques pour la santé du tenant de l'emploi sont liés :

- à l'atmosphère : bruits des machines, poussières de bois,
- à l'usage de machines rotatives et outils de coupe,
- à la manutention de charges supérieures à 55 kg.

La réglementation sur la prévention de ces risques exige la fourniture et l'emploi d'équipements de protection individuelle, de protection collective et de manutention mécaniques adaptés.

Aussi, le tenant de l'emploi prend connaissance et applique les prescriptions du document unique, ou document unique d'évaluation des risques (DU ou DUER) de l'entreprise.

Critères de performance

Les sous-ensembles structuraux produits respectent les plans de fabrication et les tolérances de fabrication des normes DTU

Le marquage, le conditionnement et le stockage des pièces produites favorisent leur identification, leur préservation et leur manutention

La maintenance de niveau 1 de l'outillage respecte les règles d'usage et les notices des fabricants

La production est réalisée dans les délais

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaître le rôle et le domaine d'intervention des acteurs internes à l'entreprise

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	23/48

Connaître le rôle et le domaine d'intervention des acteurs et organismes de la prévention des risques (IT, OPPBTP, CRAM, CARSAT, CHSCT par exemple)

Connaître les produits constitutifs d'une structure en bois ou dérivé du bois

Connaître la terminologie de la charpente bois traditionnelle et des autres systèmes constructifs structuraux bois

Connaître les références des normes DTU associées à chaque système constructif structurel bois

Connaître les conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin dans la construction bois

Connaître le concept de tolérance et d'autocontrôle en fabrication et en pose

Connaître les principes de la maintenance de niveau 1

Connaître la conduite à tenir en cas d'accident (incluant le programme SST)

Décoder et exploiter la documentation technique d'un produit

Décoder et exploiter une documentation technique normative DTU

Décoder et exploiter un dossier d'exécution de fabrication

Calculer une cote complémentaire dans une chaîne de cotes

Décoder et exploiter la documentation technique d'un outillage

Utiliser les outillages de mesure et traçage du charpentier

Régler et utiliser en sécurité les machines portatives et semi-stationnaires de façonnage du charpentier

Utiliser les outillages de fixation du charpentier (cloueur, visseuse, perforateur, boulonneuse par exemple)

Décoder et exploiter la documentation sur la prévention des risques (PPSPS, DUER par exemple)

Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé, et connaître les équipements et dispositifs de protection et prévention

Pratiquer en sécurité de la manutention manuelle et mécanique (incluant le programme PRAP)

Identifier, trier et évacuer les déchets produits en structure bois

Informers son encadrement et ses coéquipiers à l'aide d'une représentation graphique schématique

Rendre compte à son supérieur hiérarchique

Organiser un poste de travail de manière rationnelle (espaces, matières, machines et outils)

Appliquer une procédure d'autocontrôle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	24/48

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Positionner, stabiliser et régler un sous-ensemble structurel bois

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A la phase de levage sur chantier, le tenant de l'emploi positionne, stabilise et règle les sous-ensembles structuraux : des pièces filantes, des fermes, des pans, des caissons, des murs à ossature bois.

Il commence par positionner à l'avancement les sous-ensembles sur les ouvrages supports. Selon l'encombrement et la masse du sous-ensemble à monter, un conducteur d'engins de manutention de chantier le présente au tenant de l'emploi au voisinage de sa position définitive. Dans ce cas, le tenant de l'emploi communique avec le conducteur à l'aide des gestes conventionnels de guidage. Puis, il fixe les éléments de stabilisation du sous-ensemble. Dans le cas d'une stabilisation avec des éléments définitifs et permanents comme le contreventement, le tenant de l'emploi pose les éléments selon le dossier d'exécution. Dans le cas d'une stabilisation avec des éléments provisoires comme l'étaie, le tenant de l'emploi place et retire les éléments selon la programmation ou les directives données. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, le tenant de l'activité règle les équerrages, les écartements, les planités, les aplombs et les niveaux des sous-ensembles montés. Il réalise ces réglages en conformité avec le dossier d'exécution et les traçages d'implantation présents sur le gros œuvre et les fondations. Les réglages définitifs sont conformes aux tolérances prescrites dans les normes DTU.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le tenant de l'emploi pratique cette compétence sur chantier, en équipe et sous couvert d'un supérieur hiérarchique. Il communique et alerte le supérieur hiérarchique s'il constate un risque pour les personnes ou les ouvrages : instabilité, glissement, renversement, rupture, heurts. Les risques pour la santé du tenant de l'emploi sont liés à la manutention de charges supérieures à 55 kg et au travail en hauteur. La réglementation sur la prévention de ces risques exige la fourniture et l'emploi d'équipements de protection individuelle, de protection collective et de manutention mécaniques adaptés.

Critères de performance

Les positions et réglages des ouvrages posés sont conformes aux tracés d'implantation, au dossier d'exécution et aux tolérances de pose des normes DTU
Les éléments de stabilisation et leurs fixations sont conformes au dossier d'exécution
Les éléments de stabilisation et leurs fixations sont efficaces vis-à-vis de la sécurité et du maintien des réglages
La communication utilisant les gestes conventionnels de guidage avec le conducteur d'un engin est efficace

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaître le rôle et le domaine d'intervention des acteurs internes à l'entreprise
Connaître le rôle et le domaine d'intervention des acteurs et organismes de la prévention des risques (IT, OPPBTP, CRAM, CARSAT, CHSCT par exemple)
Connaître les produits constitutifs d'une structure en bois ou dérivé du bois
Connaître la terminologie de la charpente bois traditionnelle et des autres systèmes constructifs structuraux bois
Connaître les étapes de pose des différents types de systèmes constructifs d'une structure bois
Connaître les références des normes DTU associées à chaque système constructif structurel bois

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	25/48

Connaître les conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin dans la construction bois

Connaître les concepts de traction, compression, flexion et d'équilibre des forces en structure

Connaître le concept de tolérance et d'autocontrôle en fabrication et en pose

Connaître les gestes conventionnels de guidage des engins

Connaître les principes de la maintenance de niveau 1

Connaître la conduite à tenir en cas d'accident (incluant le programme SST)

Décoder et exploiter une documentation technique normative DTU

Décoder et exploiter un dossier d'exécution de pose

Calculer une cote complémentaire dans une chaîne de cotes

Utiliser les outillages de mesure et traçage du charpentier

Utiliser les outillages de fixation du charpentier (cloueur, visseuse, perforateur, boulonneuse par exemple)

Utiliser des outils d'étalement, d'arrimage et de levage (sangle, élingue, mousqueton par exemple)

Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé, et connaître les équipements et dispositifs de protection et prévention

Pratiquer en sécurité de la manutention manuelle et mécanique (incluant le programme PRAP)

Informier son encadrement et ses coéquipiers à l'aide d'une représentation graphique schématique

Rendre compte à son supérieur hiérarchique

Appliquer une procédure d'autocontrôle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	26/48

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Joindre et ancrer les sous-ensembles structuraux bois

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Pour terminer une phase de levage sur chantier, le tenant de l'emploi met en œuvre la totalité des fixations définitives des ouvrages posés.

D'une part, le tenant de l'emploi réalise les jonctions des sous-ensembles composant la structure bois :

- couturage entre les éléments continus,
- assemblage ponctuel entre extrémités de poutres,
- complétude des fixations provisoires de stabilité.

D'autre part, il réalise les ancrages de la structure bois avec les ouvrages de gros œuvre et fondations :

- chevillages mécaniques et chimiques,
- mise en attente des ferrures à sceller,
- calage et protection des appuis insérés dans la maçonnerie ou le béton.

Le tenant de l'emploi réalise toutes ces fixations :

- selon les prescriptions du dossier d'exécution fourni,
- ou selon les directives données par le supérieur hiérarchique,
- ou en autonomie selon les prescriptions des normes de mise en œuvre traditionnelle (DTU) connues par le tenant de l'emploi.

Ces prescriptions couvrent les spécifications :

- des composants mis en œuvre : nature, qualité
- des dispositions de l'assemblage : nombre, positions, dimensions
- des modes opératoires : outillages, phases, durées
- des critères visuels de contrôle qualité des éléments assemblés

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le tenant de l'emploi pratique cette compétence sur chantier, seul ou en binôme et sous couvert d'un supérieur hiérarchique.

Les risques pour la santé du tenant de l'emploi sont liés au travail en hauteur.

La réglementation sur la prévention de ces risques exige la fourniture et l'emploi d'équipements de protection individuelle et de protection collective.

Critères de performance

La qualité, les positions et le nombre des fixations sont conformes au dossier d'exécution et aux prescriptions de pose des normes DTU

Les modes opératoires des fixations respectent la documentation technique des fabricants

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaître le rôle et le domaine d'intervention des acteurs internes à l'entreprise

Connaître le rôle et le domaine d'intervention des acteurs et organismes de la prévention des risques (IT, OPPBTP, CRAM, CARSAT, CHSCT par exemple)

Connaître les produits constitutifs d'une structure en bois ou dérivé du bois

Connaître la terminologie de la charpente bois traditionnelle et des autres systèmes constructifs structuraux bois

Connaître les références des normes DTU associées à chaque système constructif structurel bois

Connaître le concept de tolérance et d'autocontrôle en fabrication et en pose

Connaître les principes de la maintenance de niveau 1

Connaître la conduite à tenir en cas d'accident (incluant le programme SST)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	27/48

Décoder et exploiter la documentation technique d'un produit
Décoder et exploiter une documentation technique normative DTU
Décoder et exploiter un dossier d'exécution de pose
Décoder et exploiter la documentation technique d'un outillage
Utiliser les outillages de fixation du charpentier (cloueur, visseuse, perforateur, boulonneuse par exemple)
Décoder et exploiter la documentation sur la prévention des risques (PPSPS, DUER par exemple)
Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé, et connaître les équipements et dispositifs de protection et prévention

Informé son encadrement et ses coéquipiers à l'aide d'une représentation graphique schématique
Rendre compte à son supérieur hiérarchique

Appliquer une procédure d'autocontrôle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	28/48

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 5**

**Poser une couverture en tuiles avec ses accessoires industrialisés et sans
abergements**

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le tenant de l'emploi pose le support de couverture et les éléments de couverture en tuiles.
Les tuiles posées sont de type : terre cuite ou béton, à emboîtement, à glissement ou plate.
Il réalise la pose pour une couverture sans accidents de toiture.
En conséquence, il ne pose pas les accessoires de type abergement pour les rives biaises, les raccords de murs, les noues, les châssis de fenêtre de toit et les pénétrations.

Le tenant de l'emploi commence par poser l'écran de sous toiture, le lattage ou le liteaunage.
Puis, il réalise le lignage et l'approvisionnement des tuiles sur le support.
Il réalise la pose de la couverture sur les plains pans.
Il réalise la pose à sec des accessoires industrialisés en terre cuite ou béton compatibles avec la tuile, au faîtage, aux arêtiers, aux rives droites et à l'égout de la couverture.

Il pratique cette compétence en conformité aux prescriptions de pose et aux règles de mise en œuvre.
Le tenant de l'emploi pratique cette compétence avec une attention permanente portée sur la performance d'étanchéité à l'eau de la couverture.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le tenant de l'emploi pratique cette compétence sur chantier, en équipe et sous couvert d'un supérieur hiérarchique.
Les risques pour la santé du tenant de l'emploi sont liés au travail en hauteur.
La réglementation sur la prévention de ces risques exige la fourniture et l'emploi d'équipements de protection individuelle et de protection collective.

Critères de performance

La pose du support de couverture en tuiles respecte les prescriptions et règles de mise en œuvre adaptées au type de la tuile posée
Le pureau et le lignage choisis favorisent une pose qui limite la coupe des tuiles
La pose des tuiles en plain pan respecte les prescriptions et règles de mise en œuvre adaptées au type de la tuile posée
La pose des accessoires industrialisés en rive, faîtage et égout respecte les prescriptions et règles de mise en œuvre adaptées au type de la tuile posée

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaître le rôle et le domaine d'intervention des acteurs internes à l'entreprise
Connaître le rôle et le domaine d'intervention des acteurs et organismes de la prévention des risques (IT, OPPBTP, CRAM, CARSAT, CHSCT par exemple)
Connaître la terminologie de la couverture en tuiles
Connaître les principes de l'étanchéité à l'eau d'une couverture (écoulements, recouvrements)
Connaître les étapes de pose de la couverture en tuiles
Connaître les références des normes DTU associées à chaque type de tuile
Connaître les conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin dans la construction bois
Connaître la conduite à tenir en cas d'accident (incluant le programme SST)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	29/48

Décoder et exploiter une documentation technique normative DTU
Décoder et exploiter un dossier d'exécution de pose
Calculer une cote complémentaire dans une chaîne de cotes
Poser un écran de sous toiture
Poser le support d'une couverture en tuiles (lattage, liteauage)
Déterminer le pureau et les ournes d'une couverture en tuiles
Réaliser le lignage et l'approvisionnement des tuiles sur le support
Découper une tuile en terre cuite et en béton
Fixer une tuile pleine au support de la couverture
Poser à sec des tuiles-accessoires industrialisées au faîtage, aux arêtières, aux rives droites et à l'égout
Utiliser les outillages du couvreur-tuilier (cloueur, visseuse, marteaux, cisailles et pinces par exemple)
Marcher sur une couverture en limitant les risques de casse des tuiles
Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé, et connaître les équipements et dispositifs de protection et prévention
Pratiquer en sécurité de la manutention manuelle et mécanique (incluant le programme PRAP)

Informer son encadrement et ses coéquipiers à l'aide d'une représentation graphique schématique
Rendre compte à son supérieur hiérarchique

Appliquer une procédure d'autocontrôle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	30/48

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 6**

Poser les fenêtres de toit et les zones de couverture en tuiles avec abergements industrialisés

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le tenant de l'emploi pose les fenêtres de toit et les zones de couverture en tuiles qui intègrent des abergements : rives biaises, raccords de murs, noues, châssis de fenêtre de toit et pénétrations. Les tuiles posées sont de type : terre cuite ou béton, à emboîtement, à glissement ou plate.

Il met en œuvre sans soudure des abergements qui sont :

- industrialisés et disponibles dans le commerce,
- en acier galvanisé ou en zinc,
- des pièces unitaires ou des ensembles de pièces, assemblées et façonnées.

A titre d'exemple, ces abergements sont :

- des châssis de raccordement,
- des profils de récupération d'eau comme les bandes de noues, les chéneaux et les couloirs,
- ou des profils de rejet d'eau comme les solins, les bandes d'égouts et les bandes de rives.

Aux abords des abergements, il coupe les tuiles d'approche appelées tranchis, puis les fixe.

Il pratique cette compétence en conformité aux prescriptions de pose et aux règles de mise en œuvre.

Le tenant de l'emploi pratique cette compétence avec une attention permanente portée sur la performance d'étanchéité à l'eau de la couverture.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le tenant de l'emploi pratique cette compétence sur chantier, en équipe et sous couvert d'un supérieur hiérarchique.

Les risques pour la santé du tenant de l'emploi sont liés au travail en hauteur.

La réglementation sur la prévention de ces risques exige la fourniture et l'emploi d'équipements de protection individuelle et de protection collective.

Critères de performance

La pose de la fenêtre de toit respecte les prescriptions et règles de mise en œuvre adaptées au type de la tuile posée

La pose des abergements respecte les prescriptions et règles de mise en œuvre adaptées au type de la tuile posée

La coupe et la pose des tuiles d'approche respectent les prescriptions et règles de mise en œuvre adaptées au type de la tuile posée

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaître le rôle et le domaine d'intervention des acteurs internes à l'entreprise

Connaître le rôle et le domaine d'intervention des acteurs et organismes de la prévention des risques (IT, OPPBTP, CRAM, CARSAT, CHSCT par exemple)

Connaître la terminologie de la couverture en tuiles

Connaître les principes de l'étanchéité à l'eau d'une couverture (écoulements, recouvrements)

Connaître les étapes de pose de la couverture en tuiles

Connaître les références des normes DTU associées à chaque type de tuile

Connaître les conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin dans la construction bois

Connaître la conduite à tenir en cas d'accident (incluant le programme SST)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	31/48

Décoder et exploiter une documentation technique normative DTU
Décoder et exploiter un dossier d'exécution de pose
Calculer une cote complémentaire dans une chaîne de cotes
Découper une tuile en terre cuite et en béton
Fixer une tuile d'approche au support de la couverture
Poser sans soudure des abergements industrialisés pour une couverture en tuiles (châssis de raccordement, profils de récupération d'eau, profils de rejet d'eau)
Poser une fenêtre de toit pour une couverture en tuiles
Utiliser les outillages du couvreur-tuillier (cloueur, visseuse, marteaux, cisailles et pinces par exemple)
Marcher sur une couverture en limitant les risques de casse des tuiles
Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé, et connaître les équipements et dispositifs de protection et prévention
Pratiquer en sécurité de la manutention manuelle et mécanique (incluant le programme PRAP)

Informez son encadrement et ses coéquipiers à l'aide d'une représentation graphique schématique
Rendre compte à son supérieur hiérarchique

Appliquer une procédure d'autocontrôle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	32/48

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Poser l'ossature bois rapportée support d'un revêtement extérieur bois

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de plans de pose, le tenant de l'emploi pose une ossature bois rapportée au gros œuvre qui sert de support au revêtement extérieur bois.

Il commence par vérifier la conformité du support gros-œuvre par rapport aux instructions fournies et à la compatibilité des organes de fixation à ce support.

Il repère et trace sur les murs l'implantation des files de l'ossature bois rapportée.

Il répartit et cheville au mur les pattes-équerres de fixation.

Il visse et règle (niveau, aplomb et planéité) les chevrons en bois de l'ossature sur les pattes-équerres, et il réalise leurs rabouages.

Il pose les accessoires métalliques : grilles anti-rongeurs, tôles de compartimentage par exemple.

Il pose les bandes de protection à l'eau sur les faces exposées des chevrons.

Il pratique cette compétence en conformité aux prescriptions de pose et aux règles de mise en œuvre.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le tenant de l'emploi pratique cette compétence sur chantier, en équipe et sous couvert d'un supérieur hiérarchique.

Les risques pour la santé du tenant de l'emploi sont liés au travail en hauteur.

La réglementation sur la prévention de ces risques exige la fourniture et l'emploi d'équipements de protection individuelle et de protection collective.

Critères de performance

La pose des pattes-équerres et des chevrons respectent les prescriptions de pose et les règles de mise en œuvre en vigueur

La pose des accessoires respecte les prescriptions de pose et les règles de mise en œuvre en vigueur

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaître le rôle et le domaine d'intervention des acteurs internes à l'entreprise

Connaître le rôle et le domaine d'intervention des acteurs et organismes de la prévention des risques (IT, OPPBTP, CRAM, CARSAT, CHSCT par exemple)

Connaître les principes de l'étanchéité à l'eau d'une façade (écoulements, recouvrements)

Connaître les étapes de pose d'une isolation thermique par l'extérieur en filière sèche

Connaître les conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin dans la construction bois

Connaître la conduite à tenir en cas d'accident (incluant le programme SST)

Décoder et exploiter une documentation technique normative DTU

Décoder et exploiter un dossier d'exécution de pose

Calculer une cote complémentaire dans une chaîne de cotes

Réaliser la répartition et le traçage de l'ossature bois rapportée d'un revêtement extérieur bois

Choisir des organes de fixation adaptés à un support gros œuvre en béton ou maçonnerie

Fixer des pattes-équerres à un support gros œuvre en béton ou maçonnerie

Régler et fixer l'ossature bois rapportée d'un revêtement extérieur bois

Poser les accessoires métalliques de protection et d'étanchéité sur l'ossature bois rapportée d'un revêtement extérieur bois

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	33/48

Utiliser les outillages pour la pose d'une ossature bois rapportée d'un revêtement extérieur bois (niveaux, cloueur, visseuse, scies par exemple)

Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé, et connaître les équipements et dispositifs de protection et prévention

Pratiquer en sécurité de la manutention manuelle et mécanique (incluant le programme PRAP)

Informier son encadrement et ses coéquipiers à l'aide d'une représentation graphique schématique

Rendre compte à son supérieur hiérarchique

Appliquer une procédure d'autocontrôle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	34/48

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 8

Fabriquer les habillages bois et les pièces de finition pour un revêtement extérieur bois

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de plans de fabrication, le tenant de l'emploi fabrique les habillages bois et les pièces de finition pour un revêtement extérieur bois.

Il fabrique des habillages bois de type précadre et de type encadrement qui servent de support ou de raccord aux menuiseries extérieures. Il fabrique aussi des habillages bois de type remplissage bois de volets.

Il fabrique les pièces de finition nécessaires à l'étanchéité et à la protection du revêtement : profils d'angle, solins et profils de rejet d'eau, profils de ventilation anti-rongeurs, casquettes et retours latéraux de revêtement.

Pour la fabrication de ces objets, le tenant de l'emploi réalise :

- des opérations de débit, de profilage et de perçage sur des pièces à base de bois,
- des opérations de découpe et de pliage sur des pièces métalliques,
- des opérations de badigeonnage de produits de préservation.

Il termine le processus par le conditionnement et le stockage.

Il pratique cette compétence avec une attention permanente portée sur l'aspect et les performances d'étanchéité à l'eau et de durabilité des ouvrages.

Cette compétence inclut le nettoyage du poste de travail et la maintenance de niveau 1 de l'outillage.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le tenant de l'emploi pratique cette compétence seul ou en binôme, dans un atelier ou à l'extérieur abrité, sous couvert d'un supérieur hiérarchique.

Les machines portatives ou semi-stationnaires utilisées sont de type scie circulaire, scie radiale, scie sauteuse, défonceuse, visseuse, perceuse, plieuse et cisaille à levier. Selon les épaisseurs de tôles utilisées, les plieuses et cisailles peuvent être stationnaires en atelier.

Les risques pour la santé du tenant de l'emploi sont liés :

- à l'atmosphère : bruits des machines, poussières de bois, produit de traitement,
- et à l'usage de machines rotatives et outils de coupe.

La réglementation sur la prévention de ces risques exige la fourniture et l'emploi d'équipements de protection individuelle et de protection collective.

Aussi, le tenant de l'emploi prend connaissance et applique les prescriptions du document unique, ou document unique d'évaluation des risques (DU ou DUER) de l'entreprise.

Critères de performance

Les pièces fabriquées respectent les plans de fabrication

Les pièces fabriquées ne portent pas de traces d'opérations qui ne dégradent ni leur étanchéité à l'eau, ni leur durabilité, ni leur aspect

Le conditionnement et le stockage des pièces favorisent leur identification, leur préservation et leur manutention

La maintenance de niveau 1 de l'outillage respecte les règles d'usage et les notices des fabricants

La production est réalisée dans les délais

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaître le rôle et le domaine d'intervention des acteurs internes à l'entreprise

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	35/48

Connaître le rôle et le domaine d'intervention des acteurs et organismes de la prévention des risques (IT, OPPBTP, CRAM, CARSAT, CHSCT par exemple)
 Connaître la terminologie des revêtements extérieurs en bois
 Connaître les produits constitutifs d'un revêtement extérieur bois
 Connaître les principes de l'étanchéité à l'eau d'une façade (écoulements, recouvrements)
 Connaître les principes de la durabilité de pièces en bois ou métalliques exposées aux intempéries
 Connaître les propriétés des bois utilisés en revêtement extérieur bois : essence, constitution, défauts, comportement hygroscopique, fluage, retrait
 Connaître les propriétés des métaux utilisés en revêtement extérieur bois : constitution, défauts, comportement mécanique et vis-à-vis de la corrosion
 Connaître les traitements de préservation des pièces en bois ou dérivé du bois
 Connaître les conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin dans la construction bois
 Connaître le concept de tolérance et d'autocontrôle en fabrication et en pose
 Connaître les principes de la maintenance de niveau 1
 Connaître la conduite à tenir en cas d'accident (incluant le programme SST)

Décoder et exploiter la documentation technique d'un produit
 Décoder et exploiter un dossier d'exécution de fabrication
 Calculer une cote complémentaire dans une chaîne de cotes
 Décoder et exploiter la documentation technique d'un outillage
 Mesurer le taux d'humidité d'un matériau en bois
 Mesurer les défauts et classer visuellement une pièce en bois
 Utiliser les outillages de mesure et traçage du charpentier
 Orienter, guider et maintenir les matériaux pour les opérations de débit et de façonnage
 Choisir les outils de coupe en fonction du matériau et du résultat attendu
 Régler et utiliser en sécurité les machines portatives et semi-stationnaires de façonnage du charpentier
 Réaliser des opérations de découpe et pliage sur des tôles métalliques minces
 Décoder et exploiter la documentation sur la prévention des risques (PPSPS, DUER par exemple)
 Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé, et connaître les équipements et dispositifs de protection et prévention
 Pratiquer en sécurité de la manutention manuelle et mécanique (incluant le programme PRAP)
 Identifier, trier et évacuer les déchets produits

Informer son encadrement et ses coéquipiers à l'aide d'une représentation graphique schématique
 Rendre compte à son supérieur hiérarchique

Organiser un poste de travail de manière rationnelle (espaces, matières, machines et outils)
 Appliquer une procédure d'autocontrôle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	36/48

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 9

Poser le revêtement extérieur en lames ou panneaux bois d'une façade

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le tenant de l'emploi pose sur un support bois un bardage bois en lames ou panneaux.

Il commence par tracer sur les supports bois le calepinage et les traits de référence de pose du bardage. Il pose à l'avancement les pièces et sous-ensembles de finition et d'étanchéité à l'eau pour traiter les points singuliers de la façade :

- précadres et encadrements des menuiseries extérieures,
- pièces d'angle,
- pièces de rejet d'eau,
- pièces de ventilation et anti-rongeurs,
- casquettes et retours latéraux de revêtement.

Le tenant de l'emploi positionne et fixe sur les supports des lames de bois à recouvrement, en emboîtement ou à mi-bois.

Au cours de cette pose, il effectue des opérations de mise à format ou longueur, de coupe droite ou d'onglet et de perçage sur les lames ou panneaux. Il applique par badigeonnage des produits de préservation.

Il pratique cette compétence en conformité aux prescriptions de pose et aux règles de mise en œuvre.

Le tenant de l'emploi pratique cette compétence avec une attention permanente portée sur les performances d'étanchéité à l'eau et de durabilité du bardage posé.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le tenant de l'emploi pratique cette compétence sur chantier, en équipe et sous couvert d'un supérieur hiérarchique.

Les risques pour la santé du tenant de l'emploi sont liés au travail en hauteur.

La réglementation sur la prévention de ces risques exige la fourniture et l'emploi d'équipements de protection individuelle et de protection collective.

Critères de performance

La pose du bardage en partie courante respecte les prescriptions et règles de mise en œuvre

La pose des pièces de finition et d'étanchéité respecte les prescriptions et règles de mise en œuvre

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaître le rôle et le domaine d'intervention des acteurs internes à l'entreprise

Connaître le rôle et le domaine d'intervention des acteurs et organismes de la prévention des risques (IT, OPPBTP, CRAM, CARSAT, CHSCT par exemple)

Connaître la terminologie des bardages bois

Connaître les principes de l'étanchéité à l'eau d'une façade (écoulements, recouvrements)

Connaître les principes de la durabilité de pièces en bois ou métalliques exposées aux intempéries

Connaître les étapes de pose d'un bardage bois

Connaître les conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin dans la construction bois

Connaître la conduite à tenir en cas d'accident (incluant le programme SST)

Décoder et exploiter un dossier d'exécution de pose

Calculer une cote complémentaire dans une chaîne de cotes

Réaliser la répartition et le traçage d'un bardage bois

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	37/48

Débiter des éléments de bardage bois

Fixer des éléments de bardage bois sur un support bois

Poser les pièces et sous-ensembles de finition et d'étanchéité à l'eau pour traiter les points singuliers d'un bardage bois

Utiliser les outillages pour la pose d'un bardage bois (niveaux, cloueur, visseuse, scies par exemple)

Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé, et connaître les équipements et dispositifs de protection et prévention

Pratiquer en sécurité de la manutention manuelle et mécanique (incluant le programme PRAP)

Informier son encadrement et ses coéquipiers à l'aide d'une représentation graphique schématique

Rendre compte à son supérieur hiérarchique

Appliquer une procédure d'autocontrôle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	38/48

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 10

Mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le tenant de l'emploi met en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air des parois extérieures d'une construction bois : murs extérieurs, rampants de charpente bois, planchers de combles perdus et dalles bois.

Quel que soit le système, il commence par vérifier le respect des conditions préalables à la mise en œuvre : conformité des supports, dimensions des entraxes et cavités, dispositifs de protection concernant les réseaux et la sécurité incendie.

Il met en œuvre les procédés d'isolation suivants :

- la pose de rouleaux ou panneaux intégrés dans les cavités d'une paroi bois,
- l'insufflation dans les cavités fermées d'une paroi bois,
- le soufflage en vrac sur un plancher ou une dalle,
- la pose d'une isolation thermique par l'extérieur (ITE) en filière sèche sur un mur en béton ou maçonné.

A l'avancement des travaux d'isolation, il mesure et autocontrôle le respect des prescriptions, par exemple : épaisseur d'isolant soufflé, densité d'isolant insufflé.

A la fin des travaux d'isolation, il renseigne la fiche de chantier et nettoie le chantier des résidus d'isolant.

Il met en œuvre les systèmes d'étanchéité à l'air par membrane :

- en partie courante avec jonction des lés,
- aux jonctions linéiques : interface mur/plafond, mur/plancher par exemple,
- aux points singuliers : fenêtres, conduits, câbles, tuyauterie, gaines de ventilation.

Un test d'infiltrométrie mesure la qualité de pose de ces systèmes d'étanchéité à l'air.

Le tenant de l'emploi pratique cette compétence avec une attention permanente portée sur :

- la performance thermique vis-à-vis des ponts thermiques,
- la performance d'étanchéité vis-à-vis des fuites d'air.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le tenant de l'emploi pratique cette compétence en atelier dans le cadre de préfabrication ou sur chantier à l'intérieur du bâtiment hors d'eau.

Il exerce seul et sous couvert d'un supérieur hiérarchique.

Les risques pour la santé du tenant de l'emploi sont liés à l'exposition aux fibres et poussières irritantes ou toxiques : laine minérale, ouate de cellulose par exemple.

La réglementation sur la prévention de ces risques exige la fourniture et l'emploi d'équipements de protection individuelle et de protection collective. Leurs prescriptions sont données dans les fiches INRS : ED 93 pour la laine minérale, FT 282 pour la ouate de cellulose par exemple.

Critères de performance

La mise en œuvre des systèmes d'isolation respecte les prescriptions de pose du fabricant

La mise en œuvre des systèmes d'étanchéité à l'air respecte les prescriptions de pose du fabricant

Les contrôles qualité de pose sont effectués et la fiche de chantier est renseignée correctement

La performance mesurée par le test d'infiltrométrie est conforme à la réglementation

Le conditionnement et le stockage des isolants respectent les prescriptions du fabricant

La mise en œuvre est réalisée dans les délais

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	39/48

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaître le rôle et le domaine d'intervention des acteurs internes à l'entreprise
Connaître le rôle et le domaine d'intervention des acteurs et organismes de la prévention des risques (IT, OPPBTP, CRAM, CARSAT, CHSCT par exemple)
Connaître la terminologie des procédés d'isolation intégrée en construction bois
Connaître la terminologie de l'isolation thermique par l'extérieur (ITE) en filière sèche
Connaître la terminologie des systèmes d'étanchéité à l'air en construction bois
Connaître les principes de la performance thermique d'une paroi (ponts thermiques)
Connaître les principes sur les risques de condensation dans une paroi
Connaître les principes d'un test d'infiltrométrie
Connaître la conduite à tenir en cas d'accident (incluant le programme SST)

Réaliser le calepinage et la découpe de rouleaux et panneaux d'isolant
Poser une isolation intégrée en construction bois en couches de rouleaux ou panneaux d'isolant
Fixer des rouleaux et panneaux d'isolant sur un mur extérieur en béton ou maçonné
Régler la machine pneumatique pour l'application de l'isolant par soufflage ou insufflation
Mettre en oeuvre une isolation par soufflage
Mettre en oeuvre une isolation par insufflation
Mettre en oeuvre un système d'étanchéité à l'air par membrane
Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé, et connaître les équipements et dispositifs de protection et prévention
Pratiquer en sécurité de la manutention manuelle et mécanique (incluant le programme PRAP)

Informé son encadrement et ses coéquipiers à l'aide d'une représentation graphique schématique
Rendre compte à son supérieur hiérarchique

Appliquer une procédure d'autocontrôle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	40/48

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Pendant les travaux de fabrication et de pose du Constructeur bois, les risques pour sa santé sont liés :

- à l'atmosphère : bruits des machines, produit de traitement, poussières de bois, fibres d'isolant,
- à l'usage de machines rotatives et outils de coupe,
- à la manutention de charges supérieures à 55 kg,
- et au travail en hauteur.

Pour respecter la réglementation sur la prévention de ces risques et se protéger, il identifie les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé.

Il décode et exploite la documentation sur la prévention des risques (PPSPS, DUER par exemple).

Il utilise les équipements et dispositifs de protection et prévention.

Il utilise les équipements de manutention manuelle et mécanique.

Critères de performance

Les équipements et dispositifs de protection et prévention sont utilisés de manière pertinente par rapport à la réglementation et à la situation à risque

Les équipements de manutention manuelle et mécanique sont utilisés de manière pertinente par rapport à la réglementation et à la situation à risque

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	41/48

Glossaire technique

Abergement

Un abergement est un ensemble de tôles façonnées et souvent soudées, destiné à faire la liaison étanche entre les matériaux de couverture et les accidents de toiture comme par exemple les pénétrations et les raccords de combles concaves. Un abergement industriel est un abergement fabriqué de manière industrielle et souvent près à poser après une mise à longueur par un couvreur.

Construction bois

La construction bois est un bâtiment caractérisé par une structure porteuse réalisée principalement avec des éléments en bois ou à base de bois.

Cette structure est appelée dans le présent document « structure bois ».

La construction bois comprend aussi l'enveloppe extérieure.

Enveloppe extérieure d'une construction bois

Sur le marché de la construction bois, l'enveloppe extérieure comprend les lots clos-couvert suivants :

- Couvertures (et évacuations des eaux pluviales)
- Etanchéités
- Bardages et panneaux rapportés en façade
- Menuiseries extérieures

Et aussi les ouvrages concernant la performance énergétique :

- Isolation thermique intégrée et extérieure
- Etanchéité à l'air

Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) en filière sèche

Une Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) en filière sèche est un procédé d'isolation de façade plane verticale composé d'un isolant, d'une ossature rapportée fixée mécaniquement à la structure porteuse, d'une lame d'air ventilée et d'un parement extérieur fixé sur l'ossature rapportée. Le parement extérieur et l'ossature rapportée sont en bois ou métalliques. La distinction est faite avec l'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) en filière humide où l'étanchéité à l'eau de la façade est assurée par un système d'enduit appliqué sur l'isolant.

Maintenance de niveau 1 de l'outillage et des équipements

La norme NF X 60-010 définit, à titre indicatif, cinq « niveaux de maintenance ».

La maintenance de niveau 1 correspond aux travaux de réglages simples et sans démontage ni ouverture du bien. Les travaux sont réalisés sur place et par l'exploitant du bien.

Exemples : nettoyage superficiel, changement de consommable, vérification des organes de sécurité, graissages et niveaux.

Dans le cadre de ce titre professionnel, cette maintenance vise un usage préservant la sécurité de l'exploitant, la durée de vie et l'efficacité de l'outillage.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	42/48

Structure bois

Une structure bois est une structure porteuse réalisée avec des éléments en bois ou à base de bois, subissant et reportant les charges permanentes, d'exploitation, d'entretien, climatiques et sismiques aux ouvrages de gros œuvre et aux fondations.

Les systèmes constructifs de structure bois considérés dans le Titre Professionnel sont :

- La charpente traditionnelle
- La charpente industrielle
- Le mur ossature bois panneauté
- Le mur ossature bois à colombage
- Le poteau-poutre en lamellé-collé
- Le plancher traditionnel
- Les terrasses extérieures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	43/48

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées.

Activité type d'extension

Une activité type d'extension résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au Certificat Complémentaire de Spécialité (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	45/48

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
COBO	REAC	TP-01302	02	21/04/2016	21/04/2016	46/48

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

